

## PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire téléphonique du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue le 6 décembre 2010 à 12 h.

Sont présents :

Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis  
M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré  
M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec

Sont absents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président  
Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente

Sont également présents :

M. Benoît Massicotte, secrétaire  
M. Bruno Labonté, coordonnateur en géomatique

Est également absent :

M. Marc Rondeau, directeur général

### Ouverture de la séance

En l'absence du président et de la vice-présidente, monsieur François Picard, conseiller de la Ville de Québec, est désigné avec l'accord unanime de tous les membres présents, pour ouvrir et présider la rencontre. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2010-123**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée à l'unanimité

### Règlement de contrôle intérimaire sur les prises d'eau des bassins versants – Ententes avec les promoteurs (LIDAR)

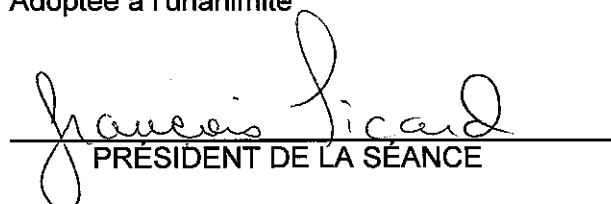
#### **Résolution n° E-2010-124**

Octroyer à la firme Aéro-Photo (1961) inc. un contrat de services professionnels, au montant de 20 881,88 \$ (taxes incluses) pour la prise de relevés aériens topographiques (relevé Lidar) pour effectuer un modèle numérique de terrain (MNT) et les courbes de niveaux (équidistances d'un mètre) des projets faisant l'objet d'ententes sur le territoire des municipalités de Stoneham-et-Tewkesbury, Lac-Beauport et Sainte-Brigitte-de-Laval concernés par l'application du RCI, le tout conditionnel à la réalisation de ces travaux en 2010;

Recommander au conseil un virement budgétaire de l'ordre de 20 000 \$ du poste « Événements métropolitains » au poste « Direction générale/Honoraires professionnels ».

Référence : Mémoire du 6 décembre 2010  
Responsable : Géomatique

Adoptée à l'unanimité

  
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

  
SECRÉTAIRE